



Programme Régional Océanien de l'Environnement

**Réunion Extraordinaire
de la Conférence
Intergouvernementale
du PROE**

**Nuku'alofa,
Royaume des Tonga
24 octobre 1991**

© **Programme régional océanien de l'environnement**

Le Programme régional océanien de l'environnement
autorise la reproduction, même partielle,
de ce document sous quelque forme que ce soit,
à condition qu'il soit fait mention de l'origine.

Texte original: anglais

USP Library Cataloguing-in-Publication Data

SPREP Intergovernment Meeting
(1991 : Nuku'alofa, Tonga)
Special session of the SPREP
Intergovernmental Meeting,
Nuku'alofa, Kingdom of Tonga, 24
October 1991. - [Apia, Western
Samoa] : SPREP, [1992]

11. South Pacific Regional
Environment Programme I. South
Pacific Regional Environment
Programme II. Title

HC 79 .E5 S66

333.7'0995

ISBN: 982-04-0021-X

Published by:
South Pacific Regional Environment Programme
P.O. Box 240
Apia
Western Samoa



24/92 - 5X

**Réunion Extraordinaire
de la Conférence
Intergouvernementale du PROE**

**Nuku'alofa,
Royaume des Tonga
24 octobre 1991**

Sommaire

Points de l'ordre du jour:	5
Point 1 : Ouverture officielle	5
Point 2 : Paiement des frais de déplacement et indemnités de séjour liés aux conférences intergouvernementales du PROE	5
Point 3 : Dispositions financières proposées à titre transitoire pour la direction du PROE	5
Point 4 : Budget pour l'exercice 1992.....	6
Point 5 : Questions diverses	7
 Annexes	 9
Annexe I : Ordre du jour	9
Annexe II : Mandat de la mission chargée de la révision des salaires et conditions de de service du personnel	10
Annexe III: Déclaration du représentant de Pitcairn et du Royaume-Uni	11
Annexe IV: Budget 1992 approuvé	12

Points de l'ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour:

Ouverture officielle

1. A l'occasion de la quinzième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations de la Commission du Pacifique Sud, la Conférence intergouvernementale du PROE tient une réunion extraordinaire pour examiner des questions urgentes résultant des travaux de sa quatrième session ordinaire.
2. M. S. Ma'afu Tupou, ministre des affaires foncières, du cadastre et des ressources naturelles, prononce une allocution d'ouverture dans laquelle il met en exergue l'importance de l'environnement. Il rappelle également les grandes décisions qui ont conduit à la création d'un PROE autonome et évoque les décisions d'ordre financier qui devront être prises à l'occasion de cette réunion extraordinaire. Le chef de la délégation de Nauru, M. T.W. Star remercie M. Tupou au nom de la Conférence intergouvernementale.
3. La Conférence intergouvernementale adopte l'ordre du jour qui est joint au présent rapport dont il constitue l'annexe I. Le directeur passe alors en revue les événements qui ont motivé la convocation de cette réunion extraordinaire.

Point 2 de l'ordre du jour:

Paiement des frais de déplacement et indemnités de séjour liés aux conférences interg

4. Après avoir examiné le document PROE / Conf intergouv. extraordinaire / WP . 1, la Conférence convient de ne rien changer aux dispositions en vigueur d'ici à la session 1992, mais accepte que certains pays insulaires puissent prendre l'ensemble des frais à leur charge, lorsque cela est possible. L'option iii), qui a reçu un large soutien, sera réexaminé lors de la Conférence 1992 en fonction des circonstances du moment.
5. Le représentant de Pitcairn et du Royaume-Uni fait une déclaration sur les contributions financières, dont le texte est remis à tous les participants sur sa demande.

Point 3 de l'ordre du jour:

Dispositions Financières proposées à titre transitoire pour la Direction du PROE

6. Après avoir invité le directeur et le directeur adjoint du PROE à se retirer pour l'examen de ce point de l'ordre du jour, les représentants se penchent sur le document PROE/Conf. intergouv. extraordinaire/WP. 3. Le Secrétaire général est invité à se joindre à la réunion avec les membres de la direction. Un débat franc et ouvert s'engage sur différents aspects de la question, et notamment sur la parité avec les conditions en vigueur dans d'autres organisations, les obligations à respecter sur le plan juridique et les incidences budgétaires. Les délégués reconnaissent qu'il ne convient pas de procéder à une révision séparée du régime de rémunération du directeur et du directeur adjoint.

Ils conviennent de la nécessité de faire entreprendre à la première occasion, une révision générale du régime des traitements et indemnités de l'ensemble des effectifs du PROE. Les représentants de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande indiquent que leurs pays seraient disposés à contribuer aux coûts de cet exercice.

7. Etant donné le nouveau statut autonome du PROE et son déménagement imminent à Apia, dans les Samoa Occidentales, une base ferme et claire devra être établie dans les plus brefs délais quant aux salaires et aux conditions de service du personnel afin que ces salaires et conditions soient semblables à ceux d'autres organismes régionaux et pertinents également à la situation financière des pays membres. (Le CCOPS avait aussi recommandé d'assurer des parallèles étroits entre les salaires et conditions en vigueur au PROE et ceux en vigueur dans d'autres organismes régionaux et dans les pays membres). L'élaboration d'un nouvel ensemble de conditions devra se faire par le biais d'un processus de revue externe complet et indépendant qui couvre tous les postes de l'organisation.
8. La mission chargée de la révision rendrait compte de ses travaux à l'ensemble des membres du PROE dont les observations seraient réunies. Un sous-comité restreint de la Conférence colligerait alors ces observations et approuverait une structure de salaires et de conditions de travail nouvelle pour l'ensemble du PROE. Ce sous-comité se composerait d'une troïka constituée du dernier président de la conférence, du président en exercice et du futur président. Le mandat de la mission chargée de la révision du régime des traitements est joint au présent rapport dont il constitue l'annexe II.
9. Une période de temps suffisante devra permettre d'entreprendre toutes les recherches et discussions nécessaires qui déboucheront ensuite sur une structure de salaires et de conditions de travail appropriés au PROE; Toutefois, il faudra aussi tout faire pour que ce processus de revue soit terminé le plus vite possible. La réunion doit débuter dès janvier/février 1992 et dès mars 1992 un rapport devra être présenté aux pays membres pour recueillir leurs commentaires.
10. Compte tenu des différentes considérations exposées dans le document, la Conférence invite le secrétaire général de la commission du pacifique Sud à envisager de placer le poste de directeur du PROE au dernier échelon du niveau P1. Cela devra être fait en réaffectant des fonds destinés aux missions hors du siège sans que cette opération ne crée de charges supplémentaires nettes pour le budget ordinaire de la CPS.

Point 4 de l'ordre du jour:

Budget pour l'exercice 1992

11. La Conférence se penche sur le document PROE/Conf. intergouv. extraordinaire/WP. 2; ce document est présenté par le représentant de la Polynésie française qui, en sa qualité de président du groupe de travail sur les finances, réuni lors de la quatrième Conférence intergouvernementale, a suivi l'élaboration des principes de base sur lesquels repose le document. Les délégués se félicitent de la clarté de ce budget, le premier à être présenté par le PROE aujourd'hui autonome.
12. Le représentant de la France, après avoir rappelé la nécessité d'adopter des règles budgétaires strictes, recommande notamment que les comptes des années précédentes soient systématiquement présentés pour approbation lors des conférences intergouvernementales. Il demande également que l'on tienne compte des points suivants:
 - a. comparaison d'année en année des différents postes budgétaires.
 - b. le niveau de la réalisation des programmes entrepris ainsi que leur évaluation.
 - c. de veiller à ce que l'augmentation du personnel n'entraîne des lourdeurs administratives qui accroîtraient le budget de fonctionnement.

13. Dans le cadre du débat auquel donne lieu le document et ses annexes, il est question des rapports financiers actuels et futurs entre le PROE et la Commission du Pacifique Sud. La Conférence convient alors de remplacer l'expression "redevance administrative de la CPS", à l'annexe I, par "redevance transitoire à la CPS". La Conférence convient en outre de prendre intégralement à sa charge, à compter de 1993, le traitement et les indemnités du directeur du PROE. De ce fait, la redevance transitoire ne sera plus inscrite au budget 1993.
14. Lors d'un débat sur une question connexe, la conférence décide que le PROE aura la haute main sur l'intégralité de ses fonds à compter de sa réinstallation à Apia. Il est fait observer qu'une petite transaction sera effectuée entre le PROE et la CPS pour couvrir les frais relatifs aux bureaux et aux baux des logements loués.
15. La Conférence approuve le budget tel que présenté dans le document PROE/Conf. intergouv. extraordinaire/WP.2 avec la modification dont il est question au paragraphe 10 et la suppression du mot "volontaire" chaque fois qu'il est fait référence aux contributions des membres. Le délégué des Etats-Unis déclare à cet égard que sa délégation n'est pas en mesure à ce jour d'approuver le versement de contributions statutaires. Les Etats-Unis ne peuvent non plus donner l'assurance qu'ils verseront le montant visé à l'annexe X.
16. A l'examen de l'annexe VII, il est constaté qu'une contribution annoncée par la France n'a pas été reportée dans le tableau. Le directeur du PROE s'engage à apporter la correction qui s'impose dans le document qui sera soumis à la cinquième Conférence intergouvernementale du PROE. La Conférence charge également le directeur de veiller à ce que cette annexe fasse dorénavant apparaître une ventilation des dépenses par projet et par bailleur de fonds. Cela donnera une plus grande clarté au document et permettra de consulter le programme de travail plus facilement.
17. Lors de l'examen de l'annexe IX, le directeur du PROE s'engage à présenter lors de la cinquième Conférence intergouvernementale un document présentant des solutions à long terme pour le logement. Les délégués estiment en outre, que des observations utiles pourront être faites sur ce sujet, à l'occasion de la révision qu'on se propose de faire du régime de rémunération applicable au PROE.
18. En ce qui concerne les contributions des pays membres, le délégué de Nauru estime qu'il convient de se pencher avec soin sur la formule de financement. Le délégué des Etats-Unis réitère que sa délégation est en faveur de contributions volontaires; toute modification de cette procédure nécessiterait une révision de la formule de financement recommandée. Le président invite la Conférence à prendre acte des points soulevés et à noter qu'un débat approfondi sur ces questions pourrait s'engager plus utilement à l'occasion des prochaines réunions ordinaires de la conférence. La Conférence convient que le directeur du PROE sollicitera dorénavant dans une lettre officielle adressée à tous les membres le versement des contributions annuelles, le président de la conférence pouvant ensuite se charger d'assurer le suivi de cette requête.
19. Le budget pour 1992, tel qu'il a été adopté est joint au présent rapport à l'annexe IV.

Point 5 de l'ordre du jour:
Questions diverses

20. Le directeur rappelle qu'une réunion se déroulera prochainement à Vanuatu pour déterminer la contribution que les pays océaniques apporteront aux documents à présenter à la CNUED. Il prie instamment les pays membres qui ne l'ont pas encore fait, de communiquer leurs observations afin de faire en sorte que leurs points de vue soient dûment présentés. L'intervenant rappelle également l'existence d'une circulaire du PROE qui invite les délégations à la cinquième Conférence intergouvernementale à fournir un drapeau national de la taille standard.
21. Le directeur ayant fait observer que les contributions pour la réinstallation risquaient de ne pas être toutes versées au moment du déménagement, l'Australie propose de revoir les priorités définies pour l'utilisation de la contribution extrabudgétaires qu'elle a annoncée. Cette proposition constructive est accueillie avec gratitude.
22. Le président déclare la réunion close en remerciant tous ceux qui y ont contribué. Il rend un hommage particulier au rôle joué par M. Ma'afu Tupou et à l'indulgence dont ont fait preuve les délégations francophones qui ont gracieusement accepté de se passer des services d'interprétation pour permettre à la conférence de mener ses travaux à terme. A cet égard, le délégué de la France fait observer qu'il est d'usage dans la profession de prévoir une équipe de quatre interprètes pour une manifestation de cette importance. Si cela avait été le cas, ajoute-t-il, toutes les délégations auraient pu bénéficier du même service. Le président fait une mention particulière du rôle joué par le Secrétaire général de la CPS et son personnel qui, par leur présence et leur aide ont fait preuve de l'engagement maintenu de la Commission envers le PROE.

Annexe II : Mandat de la mission chargée de la révision des salaires et conditions de service du personnel du PROE

Dans le cadre de ce passage en revue, il faudra tenir compte des objectifs suivants. Les nouveaux salaires et conditions de service devront notamment :

- (i) s'appuyer sur les points forts des conditions de service actuelles;
- (ii) pouvoir assurer le maintien en place d'un personnel de haute qualité et souple, tant pour les professionnels que pour les assistants;
- (iii) se fonder sur une structure facile à comprendre et à exécuter;
- (iv) faire concurrence aux conditions en vigueur dans d'autres organisations régionales.

La révision

Plus particulièrement, la révision devra

1. procéder à une évaluation des conditions de service du PROE qui sont en vigueur actuellement auprès de la Commission du Pacifique Sud y compris, mais ne traitant pas exclusivement les éléments suivants : salaires, rangs, logement, congés, allocations et autres avantages accordés;
2. faire le comparaisons avec la situation du personnel non seulement d'autres organisations régionales, mais aussi de l'organisation même, et répondre au besoin de mettre en place plus d'équilibre au niveau des salaires et termes et conditions de toutes les organisations de la région et celles du secteurs privé;
3. procéder à un examen de tous les indices du coût de la vie dans les Samoa Occidentales ainsi que les niveaux existants de salaires et de conditions de travail et prendre en compte l'ensemble de ces facteurs pour fixer la nouvelle structure salariale;
4. présenter un rapport sur d'autres questions s'il y a lieu, y compris les primes qui touchent au recrutement ou au maintien en place du personnel une fois recruté;
5. recommander des échelles de salaires qui correspondent à chaque groupe et rang du PROE, en tenant compte le cas échéant de tarifs et conditions en vigueur dans d'autres organisations régionales et internationales, pour les fonctionnaires locaux ainsi que les salaires et conditions de travail qui s'appliquent au secteur privé;
6. passer en revue les règlements existants qui touchent au personnel et proposer des modifications à ces règlements le cas échéant;
7. réfléchir à la question et recommander pour le personnel actuel du PROE des dispositions à prendre pendant la période de transition qui doit déboucher sur la nouvelle structure de salaires et de conditions de travail.

13. Dans le cadre du débat auquel donne lieu le document et ses annexes, il est question des rapports financiers actuels et futurs entre le PROE et la Commission du Pacifique Sud. La Conférence convient alors de remplacer l'expression "redevance administrative de la CPS", à l'annexe I, par "redevance transitoire à la CPS". La Conférence convient en outre de prendre intégralement à sa charge, à compter de 1993, le traitement et les indemnités du directeur du PROE. De ce fait, la redevance transitoire ne sera plus inscrite au budget 1993.
14. Lors d'un débat sur une question connexe, la conférence décide que le PROE aura la haute main sur l'intégralité de ses fonds à compter de sa réinstallation à Apia. Il est fait observer qu'une petite transaction sera effectuée entre le PROE et la CPS pour couvrir les frais relatifs aux bureaux et aux baux des logements loués.
15. La Conférence approuve le budget tel que présenté dans le document PROE/Conf. intergouv. extraordinaire/WP.2 avec la modification dont il est question au paragraphe 10 et la suppression du mot "volontaire" chaque fois qu'il est fait référence aux contributions des membres. Le délégué des Etats-Unis déclare à cet égard que sa délégation n'est pas en mesure à ce jour d'approuver le versement de contributions statutaires. Les Etats-Unis ne peuvent non plus donner l'assurance qu'ils verseront le montant visé à l'annexe X.
16. A l'examen de l'annexe VII, il est constaté qu'une contribution annoncée par la France n'a pas été reportée dans le tableau. Le directeur du PROE s'engage à apporter la correction qui s'impose dans le document qui sera soumis à la cinquième Conférence intergouvernementale du PROE. La Conférence charge également le directeur de veiller à ce que cette annexe fasse dorénavant apparaître une ventilation des dépenses par projet et par bailleur de fonds. Cela donnera une plus grande clarté au document et permettra de consulter le programme de travail plus facilement.
17. Lors de l'examen de l'annexe IX, le directeur du PROE s'engage à présenter lors de la cinquième Conférence intergouvernementale un document présentant des solutions à long terme pour le logement. Les délégués estiment en outre, que des observations utiles pourront être faites sur ce sujet, à l'occasion de la révision qu'on se propose de faire du régime de rémunération applicable au PROE.
18. En ce qui concerne les contributions des pays membres, le délégué de Nauru estime qu'il convient de se pencher avec soin sur la formule de financement. Le délégué des Etats-Unis réitère que sa délégation est en faveur de contributions volontaires; toute modification de cette procédure nécessiterait une révision de la formule de financement recommandée. Le président invite la Conférence à prendre acte des points soulevés et à noter qu'un débat approfondi sur ces questions pourrait s'engager plus utilement à l'occasion des prochaines réunions ordinaires de la conférence. La Conférence convient que le directeur du PROE sollicitera dorénavant dans une lettre officielle adressée à tous les membres le versement des contributions annuelles, le président de la conférence pouvant ensuite se charger d'assurer le suivi de cette requête.
19. Le budget pour 1992, tel qu'il a été adopté est joint au présent rapport à l'annexe IV.

Introduction

Nous pensons que le PROE est une composante importante du programme des mers régionales conduit par le PNUE et nous nous réjouissons de voir que ce programme s'étend aujourd'hui à la région du Pacifique Sud.

Le Royaume-Uni a signé la **Convention de Nouméa** uniquement au nom de **Pitcairn** et des îles avoisinantes de Henderson, Durcie et Oeno.

Le Royaume-Uni ne participera pas aux activités en tant que membre du PROE, en son nom propre. Il s'agit d'ailleurs là du statut qui est aussi le sien dans le programme de l'environnement conduit dans les Caraïbes, un autre des programmes des mers régionales du PNUE, au titre duquel le Royaume-Uni a ratifié la Convention de Cartagène au nom de ses dépendances dans les Caraïbes.

C'est uniquement au nom de Pitcairn que le Royaume-Uni participera aux négociations en vue de l'adoption d'un nouveau traité devant être ratifié en 1992.

Dans ces conditions, le concours du Royaume-Uni se limitera aux aspects suivants :

1. **Aide à la réinstallation du PROE** (avec un montant initial de £5000, l'ODA (Service de Développement Outre-mer) envisageant le versement d'un modeste complément de crédits);
2. **Contribution de Pitcairn au budget ordinaire du PROE** (avec le versement d'une contribution volontaire de 5 725 dollars E.-U. en 1992, dont il ne faudra pas déduire qu'il correspond à une contribution statutaire à caractère permanent).
3. **Un concours financier notablement accru** offert par le Royaume-Uni au **budget des programmes**, dont l'utilisation ne sera plus limitée à l'acquisition de biens et services fournis par ce pays. Le Royaume-Uni ne voit pas d'inconvénient à ce que ces fonds soient consacrés aux dépenses à engager sur place au titre des projets, notamment pour soutenir les activités des ONG régionales ou locales intervenant dans le domaine de l'environnement.

Le haut-commissariat de la Grande-Bretagne à Wellington fera office de **correspondant du PROE** pour Pitcairn. (Le haut-commissaire de la Grande-Bretagne en Nouvelle-Zélande est le gouverneur non résident de Pitcairn). En règle générale, c'est le haut-commissariat à Wellington qui représentera Pitcairn aux futures conférences intergouvernementales.

CONSOLIDATED SPREP BUDGET FOR 1992 YEAR (US DOLLARS)

	MEMBER CONTRIBUTIONS	DONORS			PARTIES		TOTAL
		PRIMARY FUNCTION	PROJ. MGMT FUNCTION	PROJECT IMPLEMENTATION FUNCTION	SPREP CONVENTION FUNCTION	APIA CONVENTION FUNCTION	
REVENUE							
MEMBERS' CONTRIBUTIONS	500,000				10,000		515,000
MEMBERS' IGM CONTRIBUTION	80,000					5,000	80,000
RELOCATION CONTRIBUTION	125,000	125,000					250,000
DONOR PROJECT FUNDS		329,045	5,480,713				5,809,758
SPC DIRECTOR SPREP FUNDING	54,600	16,200					70,800
OTHER SPREP SALARY FUNDING	117,000	106,000					223,000
INTEREST REVENUE	85,000						85,000
TOTAL REVENUE	\$961,600	\$576,245	\$5,480,713	\$10,000	\$5,000	\$7,033,558	
EXPENDITURE							
SALARIES & ANCILLARY COSTS	300,300	219,400					519,700
OPERATING COSTS	76,000	77,000			5,000	2,500	160,500
DUTY TRAVEL	65,000	35,000					100,000
IGM/BIIENNIAL MTG. OF PARTIES	110,000				5,000	2,500	117,500
LANGUAGE SERVICES	150,000						150,000
SPC MANAGEMENT FEE	45,100						45,100
SMALL PROJECTS SCHEME	50,000						50,000
RELOCATION RELATED EXPEND.	125,000	125,000					250,000
CAPITAL EXPENDITURE	28,000	28,000					56,000
WORK PROGRAMMES							
TOTAL EXPENDITURE	\$949,400	\$484,400	\$5,480,713	\$10,000	\$5,000	\$6,929,513	
SURPLUS	\$12,200	\$91,845				\$104,045	

**SPREP SALARIES & ANCILLARY COSTS FOR 1992 YEAR
(US DOLLARS)**

Primary and Project Management Functions

1992	MEMBER VOLUNTARY CONTRIBUTIONS	DONORS	TOTAL
	PRIMARY FUNCTION	PROJ. MGMT FUNCTION	
SALARIES & ANCILLARY COSTS			
STAFF			
DIRECTOR	56,000	24,000	80,000
DEPUTY DIRECTOR	22,000	44,000	66,000
PROJECT OFFICER (SCIENTIST)	44,000	22,000	66,000
PROJECT OFFICER (BIO DIV CONS)	44,000	22,000	66,000
PROJECT OFFICER (ENV. ED.)	44,000	22,000	66,000
FINANCE MANAGER	30,000	30,000	60,000
ASSISTANT FINANCE/ADMIN (UNV)	24,000	24,000	48,000
ADMINISTRATIVE OFFICER	7,500	2,500	10,000
SECRETARY	5,200	1,800	7,000
OFFICE ASSSTANTS (2)	5,400	3,600	9,000
ADDITIONAL STAFF (APIA)			
PERSONAL ASSISTANTS (2)	7,700	7,300	15,000
REGISTRY CLERK	3,000	4,500	7,500
REGISTRY ASSISTANT	1,800	2,700	4,500
RECEPTIONIST	1,700	2,600	4,300
DRIVER/HANDYMAN	1,000	1,600	2,600
CLEANER/TEA PERSON	1,000	1,600	2,600
GARDENER	1,000	1,600	2,600
NIGHTWATCHMAN	1,000	1,600	2,600
TOTAL	\$300,300	\$219,400	\$519,700

**SPREP SALARIES & ANCILLARY COSTS FOR 1992 YEAR
(US DOLLARS)**

Project Implementation Function

	DONORS	TOTAL
1992		
	PROJECT IMPLEMENTATION FUNCTION	
SALARIES & ANCILLARY COSTS		
STAFF		
TEAM LEADER/RETA	66,000	66,000
PROJECT OFFICER/UNCED	32,000	32,000
CLIMATE CHANGE OFFICER	56,608	56,608
TEAM LEADER/NEMS	73,000	73,000
EIA OFFICER	88,000	88,000
INFO. & PUBLICATIONS OFFICER	47,947	47,947
ENV. CONT. OFFICER	66,000	66,000
STAFF TO BE APPOINTED		
COMMUNITY DVPT OFFICER		
ENV. LAW OFFICER		
TRAINING OFFICER		
COORD. GIS		
TECHNICAL OFFICER (GIS)		
TECHNICAL OFFICER (GIS)		
COORD. GEF (BIO-DIVERSITY)		
PROF. STAFF (GEF)		
PROF. STAFF (GEF)		
PROF. STAFF (GEF)		
OFFICE ASSISTANTS (11 each)		
TOTAL	\$429,555	\$429,555

SPREP OPERATING COSTS FOR 1992 YEAR (US DOLLARS)
Primary and Project Management Functions

	1992
ADMINISTRATION	
LIBRARY	4,000
OFFICIAL ENTERTAINMENT	10,000
OFFICIAL VEHICLE OPERATING COSTS	5,000
POSTAGE/COURIERS	10,000
PRINTING/PUBLICATIONS	30,000
RELIEVING STAFF	5,000
STATIONERY	10,000
TELEPHONE/FAX/TELEX (INCLUDING RENTAL)	30,000
FINANCE	
AUDIT FEES	15,000
BANK CHARGES	2,000
PROPERTY	
CLEANING	2,000
ELECTRICITY AND WATER	15,000
GROUNDS KEEPING	2,000
INSURANCE	5,000
MAINTENANCE-PROPERTY	3,000
REPAIRS & MAINTENANCE - FURNITURE & EQUIPMENT	3,000
SECURITY	2,000
TOTAL	\$153,000

RELOCATION RELATED EXPENDITURE (US DOLLARS)

1992	MEMBER VOLUNTARY CONTRIBUTIONS	DONORS	TOTAL
	PRIMARY FUNCTION	PROJ. MGMT FUNCTION	
RELOCATION COSTS			
i) TERMINATION PAYMENTS TO NOUMEA - SUPPORT STAFF			
Secretary	3,500	3,500	7,000
Office Assistants (2)	5,000	5,000	10,000
ii) TERMINATION HOUSING LEASES	8,000	8,000	16,000
iii) FREIGHT	20,500	20,500	41,000
iv) TRANSFER OF STAFF/DEPENDENTS TO APIA			
Air fares	3,500	3,500	7,000
Transit accom. (1 wk's per diem)	3,000	3,000	6,000
v) ADDITIONAL TRAVEL			
Trips - air fares/per diems	10,000	10,000	20,000
vi) TEMPORARY STAFF			
- Admin. Asst (6 mos)	9,000	9,000	18,000
Apia - 3 Off. Assts. (6 mos)	4,500	4,500	9,000
CONTINGENCY	3,000	3,000	6,000
ASSOCIATED CAPITAL EXPENDITURE			0
Office & Housing Equipment & Furniture (Refer to ANNEX IX)	55,000	55,000	110,000
TOTAL	\$125,000	\$125,000	\$250,000

**CHANGES IN SPREP EXPENDITURE ARISING
FROM RELOCATION (US DOLLARS)
(Primary and Project Management Functions only)**

1992	
SALARY & ANCILLARY COSTS	
Programme Officers-ancillary costs	-30000
Support Staff	53000
TOTAL	23000
OPERATING COSTS	
Postage/Couriers	30000
Telephone/Fax	40000
Other Costs	nil
TOTAL	70000
TOTAL CHANGE IN EXPENDITURE	93000 (i.e. in net savings)

**SPREP CAPITAL EXPENDITURE FOR 1992 YEAR (US DOLLARS)
Primary and Project Management Functions**

	PRIMARY	PROJECT MGMT	TOTAL
COMPUTER EQUIPMENT	4,000	16,000	20,000
MOTOR VEHICLE	16,000		16,000
OFFICE EQUIPMENT & FURNITURE	8,000	12,000	20,000
TOTAL CAPITAL EXPENDITURE	\$28,000	\$28,000	\$56,000

SPREP WORK PROGRAMME EXPENDITURE FOR 1992 YEAR (US DOLLARS)

PROGRAMMES	SALARIES & ANCILLARY COSTS	DUTY TRAVEL	CONSULTANTS	CAPITAL EXPENDITURE	MEETINGS W/SHOPS TRAINING	PROJ. IMPL./ OPERATING COSTS	TOTAL EXPENDITURE
CONSERVATION OF BIOLOGICAL DIVERSITY							
ANWPS			16,000			4,000	\$20,000
CIDA/ICOD					75,000	15,000	\$90,000
UNDP - PA	10,000	12,000	60,000		16,000	106,000	\$204,000
UNDP - PI	100,000	30,000	170,000			200,000	\$500,000
UNEP	40,000	10,000				30,000	\$80,000
USAID					24,000	35,000	\$59,000
TOTAL	\$150,000	\$52,000	\$246,000	\$0	\$115,000	\$390,000	\$953,000
GLOBAL CHANGE							
AIDAB							
France	56,608	44,061			80,000	42,725	\$223,394
UNEP					100,000		\$100,000
UNESCO					20,000	19,000	\$19,000
TOTAL	\$56,608	\$44,061	\$0	\$0	\$200,000	\$61,725	\$362,394
ENVIRONMENTAL MANAGEMENT & PLANNING							
ADB							
AIDAB	66,000	47,000	21,000		110,000	120,000	\$364,000
UNDP	161,000	47,000	120,000		135,414	85,532	\$85,532
UNEP			62,000		86,000	122,000	\$585,414
TOTAL	\$227,000	\$94,000	\$203,000	\$0	\$331,414	\$333,532	\$1,188,946

SPREP WORK PROGRAMME EXPENDITURE FOR 1992 YEAR (US DOLLARS)

PROGRAMMES	SALARIES & ANCILLARY COSTS	DUTY TRAVEL	CONSULTANTS	CAPITAL EXPENDITURE	MEETINGS W/SHOPS TRAINING	PROJ. IMPL./ OPERATING COSTS	TOTAL EXPENDITURE
COASTAL MANAGEMENT & PLANNING							
AIDAB		24,544	112,040		60,000		\$196,584
CIDA/ICOD			80,975		101,698	55,289	\$237,962
TOTAL	\$0	\$24,544	\$193,015	\$0	\$161,698	\$55,289	\$434,546
PREVENTION & MGMT OF POLLUTION							
CIDA/ICOD					142,838	156,726	\$299,564
Japan	66,000	10,000				50,000	\$50,000
UNDP	6,000	5,000	25,000			38,850	\$76,000
UNEP							\$74,850
TOTAL	\$72,000	\$15,000	\$25,000	\$0	\$142,838	\$245,576	\$500,414
PLANNING & RESPONSE TO POLLUTION EMERGENCY							
CIDA/ICOD	95,777	17,414			21,767	8,706	\$143,664
TOTAL	\$95,777	\$17,414	\$0	\$0	\$21,767	\$8,706	\$143,664
ENVIRONMENTAL EDUCATION & TRAINING							
CIDA/ICOD	47,996	31,541	9,240	34,828	71,397	31,326	\$226,328
TOTAL	\$47,996	\$31,541	\$9,240	\$34,828	\$71,397	\$31,326	\$226,328

SPREP WORK PROGRAMME EXPENDITURE FOR 1992 YEAR (US DOLLARS)

PROGRAMMES	SALARIES & ANCILLARY COSTS	DUTY TRAVEL	CONSULTANTS	CAPITAL EXPENDITURE	MEETINGS W/SHOPS TRAINING	PROJ. IMPL./ OPERATING COSTS	TOTAL EXPENDITURE
ENVIRONMENTAL INFORMATION							
New Zealand	47,947	8,017					\$55,964
TOTAL	\$47,947	\$8,017	\$0	\$0	\$0	\$0	\$55,964
REGIONAL ENVIRONMENTAL CONCERNS							
ADB	32,000	44,000	25,000		15,000	45,000	\$161,000
AIDAB					40,000		\$40,000
UNDP					10,000	25,000	\$35,000
TOTAL	\$32,000	\$44,000	\$25,000	\$0	\$65,000	\$70,000	\$236,000
MISCELLANEOUS							
ADB						180,000	\$180,000
AIDAB						153,448	\$153,448
Chile						10,000	\$10,000
E.C.						1,000,000	\$1,000,000
France						18,809	\$18,809
UNEP						17,200	\$17,200
TOTAL	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$1,379,457	\$1,379,457
GRAND TOTAL	\$729,328	\$330,577	\$701,255	\$34,828	\$1,109,114	\$2,575,611	\$5,480,713

**1992 EXTRA-BUDGETARY FUNDING FOR PRIMARY AND
PROJECT MANAGEMENT FUNCTIONS (US DOLLARS)**

DONOR PROJECT FUNDS	PRIMARY	PROJECT MANAGEMENT
CONSERVATION OF BIOLOGICAL DIVERSITY		
UNDP		136,000
AIDAB		42,725
ENVIRONMENTAL MGMT & PLANNING		
UNDP		30,500
AIDAB		17,488
COASTAL MGMT & PLANNING		
PREVENTION & MGMT OF POLLUTION		
CIDA/ICOD		29,956
PLANNING & RESPONSE TO POLLUTION EMERGENCIES		
CIDA/ICOD		13,496
ENVIRONMENTAL EDUCATION & TRAINING		
UNEP		2,000
CIDA/ICOD		24,815
ENVIRONMENTAL INFORMATION		
New Zealand		13,360
MISCELLANEOUS		
New Zealand		18,705
TOTAL		\$329,045
OTHER SPREP SALARY FUNDING		
Deputy Director - New Zealand	23,000	52,000
Project Officer (Biological Diversity Conservation)	40,000	
Finance Manager - UNDP	30,000	30,000
Assistant Finance Manager - UNDP	24,000	24,000
TOTAL	\$117,000	\$106,000
GRAND TOTAL	\$117,000	\$435,045

RELOCATION RELATED EXPENDITURE 1992 (US DOLLARS)

Detailed Capital Expenditure

OFFICE FURNITURE	
2 FULLY OUTFITTED* OFFICE FOR DIRECTOR & DPTY DIRECTOR	3,957
25 FULLY OUTFITTED* OFFICE FOR PROFESSIONAL & SUPPORT STAFF	28,029
4 Library Shelves	2,961
2 Boardroom Tables	2,337
48 visitors chairs	4,397
2 Registry Filing System	928
1 Large White Board	288
1 Switchboard with 12 input lines and 36 phone stations	17,105
1 Fax machine	2,327
1 Telex machine	2,909
5 Office Calculators	552
1 Overhead Projector	837
1 Tripod Screen	369
1 Carousel Projector	811
1 TV and Video Player	1,455
RECEPTION AREA	
1 Reception Hutch Desk & Table	530
1 Reception Chair	129
1 Coffee Table	184
6 Visitor Chairs	550
OFFICE TEA/COFFEE ROOM/SOCIAL CLUB	
1 Refrigerator	539
1 Microwave	295
24 Cups	146
24 Glasses	43
1 Tea Pot	52
1 Dinner Set for 8	244
1 Set Cutlery	227
1 ESKI	73
1 BBQ with Set of Accessories	995
GARDEN EQUIPMENT	
1 Bush Knife	4
1 Leaf Rake	5
1 Hedge Shears	13
1 Secateurs	9
1 Long Handled Shove	12
1 Petrol Driven Strimmer	305
1 Lawnmower	1,118
HOUSING	
5 Standard Houses**	25,452
5 Refrigerators	4,230
5 Electric Stove and Oven	2,641
SECURITY	
1 Flashlight with large batteries	31
CONTINGENCY	
	2,911
TOTAL	110,000

The above amounts include freight from NZ to W. Samoa

* OUTFITTED OFFICE includes office desk, office chair, visitor chair(s), filing cabinet, shelving, rubbish bin, desk lamp)

** STANDARD HOUSES include dining table & chairs, bedside cabinet, chest of drawers, mattresses & base (1xdouble), & mattresses base (1xdouble), mattresses & base (2xsngle), lounge, tea table, lounge tables.

**CURRENT GUIDELINES FOR DETERMINING
MEMBERS' CONTRIBUTIONS TO THE
SOUTH PACIFIC REGIONAL ENVIRONMENT PROGRAMME (SPREP)**

<i>COUNTRY</i>	<i>%</i>	<i>AMOUNT (USD)</i>
American Samoa	1.145%	3,263
Australia	20.811%	59,311
Cook Islands	1.145%	3,263
Federated States of Micronesia	1.145%	3,263
Fiji	2.289%	6,524
France	15.088%	43,001
French Polynesia	2.289%	6,524
Guam	2.289%	6,524
Kiribati	1.145%	3,263
Marshall Islands	1.145%	3,263
Nauru	2.289%	6,524
New Caledonia	2.289%	6,524
New Zealand	6.764%	19,278
Niue	1.145%	3,263
Northern Mariana Islands	1.145%	3,263
Palau	1.145%	3,263
Papua New Guinea	2.289%	6,524
Pitcairn Island	1.145%	3,263
Solomon Islands	2.289%	6,524
Tokelau	1.145%	3,263
Tonga	1.145%	3,263
Tuvalu	1.145%	3,263
United States of America	21.851%	62,275
Vanuatu	2.289%	6,524
Wallis and Futuna	1.145%	3,263
Western Samoa	2.289%	6,524
	100.000%	285,000.00

**PROPOSED GUIDELINES FOR DETERMINING
MEMBERS' CONTRIBUTIONS TO THE
SOUTH PACIFIC REGIONAL ENVIRONMENT PROGRAMME (SPREP)**

<i>COUNTRY</i>	<i>%</i>	<i>AMOUNT (USD)</i>
American Samoa	1.145%	5,725
Australia	20.811%	104,055
Cook Islands	1.145%	5,725
Federated States of Micronesia	1.145%	5,725
Fiji	2.289%	11,445
France	15.088%	75,440
French Polynesia	2.289%	11,445
Guam	2.289%	11,445
Kiribati	1.145%	5,725
Marshall Islands	1.145%	5,725
Nauru	2.289%	11,445
New Caledonia	2.289%	11,445
New Zealand	6.764%	33,820
Niue	1.145%	5,725
Northern Mariana Islands	1.145%	5,725
Palau	1.145%	5,725
Papua New Guinea	2.289%	11,445
Pitcairn Island	1.145%	5,725
Solomon Islands	2.289%	11,445
Tokelau	1.145%	5,725
Tonga	1.145%	5,725
Tuvalu	1.145%	5,725
United States of America	21.851%	109,255
Vanuatu	2.289%	11,445
Wallis and Futuna	1.145%	5,725
Western Samoa	2.289%	11,445
	100.000%	500,000.00

